

# BULLETIN D'INFORMATIONS DE VOISENON

n°12 – Septembre 2023



**DOSSIER** page 4

**Rentrée 2023 :  
Roulez jeunesse !**



**Les travaux  
de l'été**  
page 10

**Enquête  
publique**  
page 14



## SOMMAIRE



## DOSSIER

Rentrée 2023 : Roulez jeunesse

## RETOUR EN IMAGES

## LE COIN DES ASSOCIATIONS

## EXPRESSIONS LIBRES

## CARNET DE VILLAGE

- 4 **Note de la rédaction**  
Les informations sont fournies par la commune et ses partenaires. Elles sont susceptibles d'être modifiées selon l'actualité, indépendamment de la volonté du Conseil municipal.
- 10
- 13

## AGENDA

- **Sam. 16 septembre** : Journées du patrimoine, visites au château du Jard, par AVI Patrimoine
- **Dim. 17 septembre** : Vide-grenier au centre du village
- **Sam. 7 octobre** : Accueil des nouveaux habitants organisé par la mairie – Mairie
- **Dim. 8 octobre** : Repas d'automne organisé par le Comité de parrainage – Mille-Club
- **Sam. 21 octobre** : Talents Cachés organisés par la mairie – Mille-Club
- **Sam. 11 novembre** : Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 – Monument aux morts
- **Ven. 17 novembre** : Soirée beaujolais organisée par Familles Rurales – Mille-Club
- **Sam. 25 novembre** : Remise des médailles du travail organisée par la mairie – Mille-Club
- **Sam. 2 décembre** : Marché de Noël organisé par l'A.D.P.E.V.M. – Mille-Club
- **Sam. 16 et Dim. 17 décembre** : Salon de peinture organisé par la mairie – Mille-Club

## Votre Maire à l'écoute

- ☎ 01 60 68 29 00  
 @ mairie@voisenon.fr  
 f Julien Aguin  
 @julienaguin

## RENCONTRES VOISENONAISES



La rédaction vous informe que Monsieur le Maire et les élus reprennent les rencontres voisenonaises dès le mois de septembre.

Dès que votre secteur sera concerné, vous recevrez une enveloppe vous invitant à vous rendre autour d'un thé ou d'un café échanger avec Monsieur le Maire et les élus sur les sujets qui vous concernent au plus proche de chez vous.



## Voisenon, au cœur de nos choix : concrétisons sa préservation avec courage et conviction !

Chères Voisenonaises, Chers Voisenonais,

Chaque année, septembre -synonyme de rentrée- permet de nous projeter, de fixer des objectifs et d'esquisser l'avenir. C'est aussi le temps de se retrouver et d'accueillir les nouveaux venus.

Je remercie, au nom du Conseil municipal, le Préfet de Seine-et-Marne, le Secrétaire général de la Préfecture et le Directeur du Collège Nazareth qui ont accompagné la Commune dans ses projets. Leur collaboration va nous manquer. Je souhaite la bienvenue à leurs successeurs respectifs.

Cet été, votre équipe municipale n'a pas chômé. Elle déroule le Plan pluriannuel d'investissement voté à l'unanimité au Conseil municipal avec un

**objectif clair : préserver la ruralité du village tout en assurant sa modernité, la sécurité des biens et des personnes, en particulier les piétons.**

Les travaux de la rue des Fontaines permettent désormais de traverser à pied cette voie en

toute quiétude et sécurité pour les piétons mais également pour les poussettes et les personnes handicapées. Le maigre trottoir de l'autre côté de la rue permet de préserver les habitations d'une circulation automobile parfois imprudente.

Le chemin au nom de notre illustre académicien et abbé de Cour a été revêtu d'un stabilisé permettant aux promeneurs et aux enfants de rejoindre la rue de Melun ou le collège. Le stabilisé respecte la biodiversité des lieux, capte les eaux de pluie sans marcher dans la gadoue. L'éclairage public permettra d'emprunter ce chemin de nuit sans nuire aux espèces naturelles.

Nous n'avons pas oublié les différents travaux d'électrification. Ils permettront, d'une part d'avoir un éclairage public neuf et aux normes et d'autre part, d'assurer les réfections de voirie devenues urgentes. **Nous poursuivons la transformation et l'embellissement de Voisenon malgré le contexte financier contraint. Notre bonne gestion des finances publiques permet de générer des investissements importants : 1,5 M € de budget d'investissement voté, chiffre historique pour notre village !**

*« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »*

Françoise DOLTO

L'entretien de notre patrimoine communal progresse : dans notre école maternelle, la création de paliers antidérapants afin que nos bambins puissent se laver les mains. Merci Franck, notre agent technique et à la générosité de Victor PEDRAZZINI que je remercie chaleureusement au nom de tous. Merci également à Delphine et Séverine qui « remettent à blanc » l'école pour assurer, avec l'aide de l'équipe éducative, le meilleur accueil possible aux tout petits.

Les toitures de la mairie et de l'école entretenues, le ménage dans les locaux techniques sont également à l'ordre du jour. Cimetière et voiries sont propres grâce à l'action minutieuse de Maurice que nous remercions.

Au-delà de tous les aspects financiers et de travaux, je vous réaffirme ici mon engagement et celui de l'équipe municipale à servir avec dignité et convictions tous les Voisenonais sans distinction. La

citation choisie pour ce numéro, dédié à notre jeunesse et à notre action pour elle, résume bien l'état d'esprit dans lequel nous basons l'ensemble de nos choix.

**Notre choix c'est avant tout l'humain, Voisenon comme communauté de vie, Voisenon comme village libre et indépendant, Voisenon protégeant les plus fragiles d'entre nous, en quelques sortes : Se nourrir de son histoire, véritable tremplin pour réaliser et réussir son avenir.**

**Oui ! Assurer l'exception Voisenonaise. Nous avons la conviction que notre village doit le rester, que la ruralité n'est pas qu'un concept mais bien un art de vivre et que le « Vivre mieux » est possible. Notre conviction a permis de bâtir un plan d'action clair et un cap solide auquel nous sommes assujettis collectivement.**

**Oui ! Vous pouvez compter sur notre courage pour assumer le passé, affronter le quotidien et aborder sereinement l'avenir.**

Le Maire,  
Julien AGUIN

*Bonne nuit à tous !*  
*Julien Aguin*





**Les souvenirs plein la tête, le cartable tout neuf, les écoliers et les familles ont repris le chemin de l'école. Pour ce numéro de septembre, intéressons-nous à quelques projets et initiatives municipales et associatives pour faciliter la vie des familles, mais aussi divertir petits et grands Voisenonais.**

### Dites-nous Monsieur le Maire

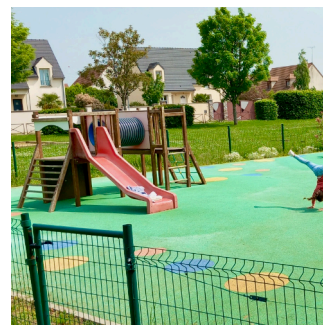
**Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a identifié l'aire de jeux du Hameau du Jard, située rue de la Ronce Fleurie, en Opération Aménagement Programmée (OAP), quelle est l'ambition de la Municipalité pour ce terrain de 3090 m<sup>2</sup> ?**

Cet espace sera totalement dédié aux familles de notre village. Il faut savoir que dans ce lotissement à l'origine, il y avait une aire de jeux. Après la rétrocession à la Commune, des terrains de tennis ont été construits dans les années 90 (une opération coûteuse pour le village). Nos opposants envisageaient même la construction de logements sociaux alors que nous n'y sommes nullement contraints par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU). Pour notre équipe municipale, la vocation initiale du site doit primer. Les habitants ont payé pour une aire de jeux, nous devons dédier ce site aux familles.

#### **Pouvez-vous préciser ces projets ?**

Notre souhait est d'offrir aux familles un espace de loisirs, d'échanges, de rencontres, mais aussi de doter notre village d'un lieu d'accueil pour les tout-petits. Il y a donc deux entités qui verront le jour sur cette parcelle. La première est pilotée par le Conseil municipal des Jeunes. Il s'agit d'un projet d'aire de loisirs intergénérationnelle appelée « Cercle magique ». Des équipements seront créés pour toute la famille. On y trouvera des toboggans, des chevalets pour les plus petits, des équipements de fitness pour adultes et une structure de multi-activités pour les jeunes.

Ce projet est avancé, je laisse nos jeunes Voisenonais vous en parler, c'est leur projet !



#### **Qu'en est-il du second projet dédié à la petite-enfance ?**

Il prévoit la construction d'une maison de la petite enfance pour 10 à 20 berceaux. Aujourd'hui à Voisenon, il n'y a pas de structure d'accueil collective pour les petits. Nos assistantes maternelles font un travail formidable et nous souhaitons compléter cette offre aux familles en créant un lieu d'accueil, une crèche. Nous avons plusieurs opérateurs privés intéressés. Ils sont venus sur place pour étudier la faisabilité de cette opération qui n'est pas encore finalisée. Nous sommes à l'étude avec nos partenaires, le Département, la Région, la CAF\* pour décrocher des financements et soutenir l'investissement. La gestion des finances communales est à ce prix. Nous réalisons une recherche systématique de soutiens financiers, c'est le cas pour la structure multi-activités, dont CMJ s'est chargé. Des financements sont obtenus, d'autres en cours d'obtention. Une chose est sûre, nous mettrons tout en œuvre pour faire revivre le terrain de la rue de la Ronce Fleurie, délaissé par nos prédécesseurs afin de leur offrir un lieu de vie et de loisirs aux familles et aux jeunes de notre village.

\* Caisse d'allocations familiales



**Travaux, sécurité, partenariat avec les associations, Conseil municipal Jeunes : enfant et adolescents méritent toute notre attention. Investir en eux, c'est investir dans un Voisenon vivant et pétillant. C'est aussi investir dans le Voisenon de demain.**



## **La famille, les jeunes ce sont des axes forts de la politique municipale ?**

Oui, l'apport de la jeunesse est crucial pour une collectivité et encore plus déterminante pour un village rural tel que le nôtre. Elle est gage de vitalité, d'espérance, de dynamisme. Grâce à elle, des projets émergent, certains dont on n'aurait pas idée. Les jeunes ont une liberté de ton et une spontanéité, c'est leur force. Ils nous apprennent à réfléchir autrement. C'est une réalité bien vivante que nous expérimentons avec le Conseil municipal des Jeunes (CMJ) qui va être élargi prochainement (Lire page 6). Notre politique en faveur de la jeunesse se décline en trois axes : mobiliser, participer et organiser. Oui, en milieu rural, il y a un panel de jeunes bénévoles, compétents, dynamiques et prêts à s'investir pour leur village. Avec le CMJ, c'est un appel à la citoyenneté, à l'action que nous leur proposons. Cet été, nous avons entrepris des travaux -rue des Fontaines et chemin de l'Académicien- axes empruntés par nos collégiens de Nazareth pour sécuriser leurs déplacements (Lire page 10). C'est concret, c'est cela aussi agir pour la jeunesse !



## **Vous avez été élu à 31 ans maire de Voisenon, vous êtes toujours le plus jeune maire de l'agglomération Melun Val-de-Seine, pour vous est-ce un atout ?**

Certainement, car j'ai une approche différente de la politique communale, je porte un autre regard aux dossiers, aux projets. Aujourd'hui, certains nous jalouent car notre village bouge, il est en mouvement et, pour autant, conserve fièrement son identité rurale. Il a ronronné pendant tellement d'années. L'inertie n'a jamais été ma vision de la politique. Préparer l'avenir de Voisenon, revitaliser notre village, agir en faveur des familles et de la jeunesse, tracer un nouveau chemin pour notre Commune en phase avec son temps, telles sont nos motivations. Aujourd'hui, les finances ont été assainies, des travaux attendus depuis des années ont été enfin entrepris. Nombreux me le disent « Ils se passent beaucoup de choses à Voisenon ». Notre vitalité et notre engagement font des envieux, c'est un peu notre marque de fabrique et notre force. «La raison n'attend pas le nombre des années » comme le dit le proverbe. Là, encore c'est une réalité qui se vérifie dans notre territoire avec la Mission Locale Melun Val-de-Seine. En tant que Vice-président au développement économique de la Communauté d'agglomération, je suis membre du Conseil d'administration de la Mission Locale et également membre administrateur de l'assemblée régionale des Missions Locales. L'Etat a mis des moyens importants pour les Contrats emploi-jeunes. A Voisenon, une dizaine de jeunes est suivie par la Mission Locale Melun Val-de-Seine, c'est l'une des plus importantes de l'Île-de-France. Et les résultats sont là, parmi les meilleurs de la Région ! Nos objectifs ont été dépassés, preuve du dynamisme de notre jeunesse et de son employabilité.



# Le Conseil municipal

## Solidarité, écologie, sport... Le CMJ en action !

« Une participation active à la vie de son village » et « une formidable expérience à la citoyenneté ». C'est ainsi que l'on peut définir le Conseil municipal Jeunes (CMJ). Un espace d'expression pour les 10-15 ans qui souhaitent s'investir dans la vie de la commune. Composteur place du 14 Juillet, collecte de dons en faveur des sinistrés Turcs... et bientôt inauguration d'une structure multi-activités... Les idées fusent au sein du CMJ de Voisenon.



Vanessa ROUSSEAU, Conseillère municipale supervise le CMJ depuis janvier dernier. « On réunit les jeunes régulièrement et on échange avec eux. C'est un espace très inventif ! Il y a plusieurs thématiques sur lesquelles on travaille avec les associations notamment Familles Rurales. Des projets sont montés sur des thématiques qui tiennent à cœur aux jeunes. La solidarité, le sport, l'écologie. Le composteur est l'un de ces projets qui a vu le jour cette année tout comme un appel aux dons en faveur des victimes du séisme en Turquie (vêtements, pansements, couettes, des jouets, etc). Autre projet auquel les jeunes du CMJ ont contribué : la création d'un Cercle magique. C'est une structure sportive multi-activités, un peu comme un City stade avec du foot et des filets, mais en cercle avec des activités imbriquées. Le projet prévoit l'aménagement d'une aire de loisirs avec un espace enfant avec des jeux pour les 4 à 6 et les 6 à 8 ans, une zone pour les adultes avec des structures fitness et le « Cercle magique » pour les jeunes. C'est un gros projet sur lequel ils s'investissent vraiment beaucoup. Les demandes de devis ont été faites et nous avons obtenu déjà des subventions. Il reste encore quelques financements à trouver pour finaliser le dossier, mais nous avons bon espoir de voir sa réalisation courant 2024 ».

En attendant l'inauguration du « Cercle magique », si vous avez entre 10 et 15 ans, que vous vivez à Voisenon et que vous souhaitez agir pour la jeunesse, déposer votre candidature en mairie. Le CMJ va accueillir de nouveaux membres cet automne. **La condition ? Être motivé ! Adressez une lettre de motivation sans plus tarder à Monsieur le Maire en mairie.**



## Parole à...

### Gloria RUIZ, mère de famille



Nous sommes installés à Voisenon depuis 4 années.

Dès notre arrivée, nous avons été très bien accueillis. J'ai eu à participer à l'association des parents d'élèves où j'ai pu faire connaissance avec les voisins et les voisines. Ils sont tous agréables et les parents très investis. Nous avons des voisins formidables et l'entente au sein du village, où tout le monde se connaît, est très bonne. Il y a un large panel d'activités pour tout le monde, tous les âges et aussi pour les jeunes. Le CMJ y contribue. C'est une bonne chose de leur donner la parole et de leur permettre d'agir pour l'animation du village.



## Les « chantiers jeunes », c'est quoi ?

Destinés aux 16-20 ans et proposés par la municipalité, ces « chantiers » consistent à effectuer des travaux d'intérêt général (jardinage, archivage, nettoyage, manutention, etc.) afin de pouvoir bénéficier d'un financement pour le permis de conduire. Six jeunes Voisenonais se sont déjà inscrits à ce dispositif : Léonie, Killian, Kevin et Nahel, Steven et Théo, ont déjà décroché leur permis ! Bravo à eux !

Vous souhaitez bénéficier d'un coup de pouce au permis de conduire pour 2024 ? Rendez-vous en mairie pour retirer un dossier de candidature. Les chantiers jeunes démarreront durant les vacances de février 2024.



## Jeunes

### Parole à...

**Tessa, 13 ans, membre du CMJ**



*J'avais le sentiment qu'il n'y avait rien pour les jeunes, c'est pourquoi j'ai été séduite par ce projet de Conseil municipal Jeunes. Ce que j'aime le plus, c'est débattre avec les autres, les tours de table lorsque chacun s'exprime, donne son avis, défend ses idées. On s'écoute et on prend en compte les points de vue des uns et des autres en groupe de travail et on modifie les projets*

*selon. J'aime ce travail en équipe, c'est ainsi que les projets avancent. C'est concret.*

*Pour la collecte au projet des sinistrés Turcs on a rempli la moitié d'un garage en quelques jours, c'était impressionnant comme mobilisation. Le Koh Lanta géant de l'hiver dernier a été un vif succès grâce notamment au soutien de Familles Rurales. Une cinquantaine de jeunes du village y ont participé. Notre grand projet c'est en effet le Cercle magique, on a beaucoup travaillé sur ce projet, ce sera un espace multi-sports. On a choisi les jeux, les couleurs, les structures... C'est concret, on voit les projets prendre forme. C'est une source de motivation pour nous, on pense à nos petits frères et soeurs et à ce que l'on aurait aimé avoir à leur âge.*

### Parole à...

**Kéthia, 12 ans 1/2, membre du CMJ**



*C'est Tessa, une amie, qui m'a proposé de la rejoindre au CMJ. J'y suis depuis le CM2, et c'est toujours un plaisir de pouvoir aider la commune à mettre en place des actions et des projets pour les jeunes de Voisenon, mais aussi de pouvoir faire remonter des problèmes à Monsieur le Maire.*

*Mon meilleur souvenir, c'est l'organisation du Koh Lanta pour les jeunes. Il y avait plusieurs activités ludiques. Nous avons passé un très bon moment et avons même été surpris de l'affluence, les jeunes ont bien participé.*

*J'aime créer des événements pour éviter que les jeunes s'ennuient. Nous avons un projet important sur l'aire de jeux de la rue de la Ronce Fleurie, c'est l'installation d'une structure de multi-activités, le « Cercle magique ». C'est stimulant de pouvoir travailler pour la jeunesse, j'aimerais continuer au CMJ. Si d'autres jeunes sont intéressés, qu'ils nous rejoignent pour partager leurs idées.*

## Ouverture d'une Maison de la petite enfance : « Un projet très attendu »

**Françoise BRIAN,**  
assistante maternelle



### Parlez-nous de votre métier ?

Je suis assistante maternelle depuis 28 ans à Voisenon. J'adore mon métier. C'est un plaisir de m'occuper des tout-petits. J'ai commencé quelques années après la naissance de mes filles, des jumelles. A l'époque, j'étais secrétaire et j'ai eu envie de me consacrer à la petite enfance. Au début, j'apportais mon aide à la maîtresse pour les sorties, et puis un jour j'ai franchi le pas. Et je ne regrette vraiment pas. Cette année, j'avais 4 enfants à la maison, âgés de 17 à 36 mois. L'un d'eux était l'enfant d'un papa que j'ai gardé. Je me souviens très bien de tous, en particulier les premiers avec lesquels je suis toujours en contact. Mamie de quatre petits enfants, l'été je prends plaisir à être avec eux et mes filles.

### Que pensez-vous du projet de création d'une maison de la petite enfance ?

Une excellente idée, nous attendons depuis longtemps d'avoir un lieu comme celui-ci dans le village afin de pouvoir nous retrouver entre assistantes maternelles, nous sommes une petite dizaine dans le village et c'est une demande que nous avons faite en mairie depuis déjà bien longtemps. C'est un manque.

Personnellement, je ne véhicule pas les enfants que je garde. Certaines assistantes vont à Melun ou à

proximité dans des espaces dédiés à la petite enfance. C'est un principe pour moi, je ne transporte pas les enfants en voiture. L'ouverture d'un tel lieu serait vraiment super afin de se rencontrer et d'échanger. Je suis en fin de carrière et j'espère pouvoir m'y rendre avant d'arrêter mon activité.

### Quelles sont les balades que vous faites avec les enfants ?

Nous allons à la mare et à l'aire de jeux près du Mille-Club. Nous faisons des promenades le matin dans le village, c'est très agréable. L'après-midi c'est la sieste. L'ouverture d'un espace pour la petite enfance ce serait vraiment parfait et c'est très attendu par les assistantes maternelles. Je suis très favorable à ce projet.



Francis ROUSSET, Adjoint au Maire délégué au Cadre de vie, étudie ce projet d'ouverture d'une Maison de la petite enfance.



**Anne GBIORCZYK, vice-présidente du Département en charge de l'enfance, de la famille et de la présence médicale**



*« La politique enfance famille est au cœur des préoccupations des élus de notre territoire ».*

Une offre d'accueil de qualité pour les enfants permet de répondre au mieux aux besoins des enfants et aux attentes des futurs et jeunes parents. Cette politique d'accompagnement des familles pour les orienter et les soutenir dans leur recherche contribue à

maintenir des activités dans les communes et à renforcer ainsi leur attractivité.

L'accueil de la petite enfance est naturellement au cœur des préoccupations du Président du Conseil départemental, Jean François Parigi et de mes collègues conseillers départementaux. Le Département, Premier partenaire des collectivités, œuvre au quotidien pour le développement et la diversification des modes d'accueil de la petite enfance afin d'aider les parents confrontés à des besoins d'accueil pour leurs enfances de moins de six ans.

Les modes d'accueil peuvent être permanents (crèches, jardins d'enfants, assistants maternels, assistants parentaux, structures multi accueil) ou temporaires, comme les haltes garderies.

Et le département est toujours un acteur majeur dans ce domaine. Il participe en délivrant notamment les formations et les agréments des assistants maternels, en veillant au contrôle des structures d'accueil de la petite enfance, en finançant les relais d'assistants maternels et parentaux, les crèches qu'elles soient publiques (municipales ou départementales) ou privées (associations) et leurs activités.

Sur les territoires qui se veulent attractifs pour les familles, le Département a donc souhaité soutenir l'offre petite enfance au-delà de ses prérogatives obligatoires en engageant une réflexion pour créer, à Provins, un vaste espace qui permettra d'améliorer la qualité de formation tout en proposant un lieu d'accueil et de pratique pour les enfants et les professionnels. Grâce à l'engagement de tous les acteurs liés à l'enfance, au travers d'échanges, d'observations, de questions, c'est bien une même finalité qui est recherchée : celle du bien-être de l'enfant.

Chiffres clefs en Seine et Marne. La petite enfance c'est :

- Plus de 200 établissements d'accueil du jeune enfant soutenu financièrement par le Département
- 20 Maisons d'assistants maternels pour une capacité de 260 places regroupant plus de 70 professionnels
- Plus de 46 lieux d'accueil enfants parents
- Plus de 9 000 assistants maternels agréés représentant plus de 30 000 places d'accueils théoriques
- Plus de 760 assistants maternels employés par de crèches familiales

## Le monde a

**Interview :**

**Sophie MERCIER, présidente de l'ASCV**



Forte de ses 133 adhérents, âgés de 3 à 80 ans, l'ASCV est une association intergénérationnelle qui souffle cette année ses 52 bougies.

De septembre à juin, belote, zumba, gym douce, yoga, pilate, randonnée, judo (enfant et adulte) rythment la semaine. Composée à 75% de jeunes de moins de 18 ans, l'ASCV a mis en place un programme d'activités dédiées aux plus jeunes comme le tennis de table, l'école du cirque, du modern jazz, de la baby-gym ou de l'éveil corporel. En cours d'année, des pièces de théâtre et des concours de pétanque sont également proposés.



*« À la rentrée de septembre 2023, nous allons ouvrir une section pétanque pour les jeunes »* précise Sophie MERCIER, la présidente de l'ASCV. Pour son fonctionnement, l'association fait appel à deux jeunes Voisenonais. *« À l'année, nous employons pour nous aider à déplacer les tapis de judo. Il faut savoir qu'ils sont mis en commun avec le centre de loisirs, l'école et notre club. Encadré par un adulte, Maxime et Killian, 16 ans assurent cette mission à raison de 2 heures par semaine. Ils sont en CDI, (statut d'emplois associatifs) co-financés en partenariat avec les communes d'Aubigny et de Montereau-sur-Jard ».*





## associatif

**Interview :**  
**Bernard SOHIER, président de Familles Rurales**



**« Ouverture d'un espace convivial pour tous »**

**À qui s'adressent vos activités ?**

A tous ! Enfants, parents et seniors de Voisenon et d'ailleurs. Tout au long de l'année, nous proposons des animations festives pour les familles. Nous organisons la chasse aux oeufs de Pâques, Halloween et un repas pour l'arrivée du Beaujolais nouveau. Cette année, la soirée des années 80 a battu des records d'affluence, tout comme notre fête d'anniversaire pour les 50 ans de l'association. Les participants ont pris plaisir à se retrouver. L'ambiance était au rendez-vous. Nous avons donc décidé d'organiser plus régulièrement deux ou trois fois par an des soirées dansantes. Il y a un réel besoin de se retrouver et de s'amuser.

**Quelles sont les activités dédiées à la jeunesse ?**

C'est essentiellement le centre de loisirs ouvert durant les vacances scolaires, excepté en août. On a tenté l'an dernier, mais peu d'inscrits et des difficultés à recruter des animateurs pour cette période, mais c'est la seule exception. Une quarantaine d'enfants étaient ainsi inscrits en juillet. Ils ont pu faire des sorties (Winnoland, Port aux cerises de Draveil, fermes pédagogiques...), mais aussi des activités ludiques et créatives sur place. Ils ont réalisé aussi la décoration des barnums et des chapiteaux pour les festivités du 13 juillet. Chaque saison, on innove pour leur offrir des activités attractives. Cet été, nous avons ainsi mis en place un stage de football qui a remporté un vif succès. Une quarantaine de jeunes adeptes du ballon rond se sont entraînés en petits groupes. Nous reconduirons certainement l'an prochain cette activité. Pour clore la saison estivale, nous avons organisé un spectacle musical assez original et très qualitatif. L'événement a beaucoup plu aux enfants et aux parents. Pour septembre, nous avons un nouveau projet de création d'un espace de vie sociale qui intéressera aussi les jeunes.

**Parlez-nous de cet espace de vie sociale ?**

Dans nos villages, il y a peu ou pas de lieux de vie intergénérationnelle où l'on peut s'arrêter, discuter, jouer aux cartes, lire le journal ou juste faire une pause. Avant il y avait les bistrotts de quartier qui assuraient cette mission. A la Maison des associations, nous avons un beau local de 25m<sup>2</sup> en rez-de-chaussée qui pourrait être occupé davantage. C'est ainsi qu'est née l'idée d'y ouvrir cet espace convivial pour tous, avec des revues, des journaux, des jeux, une machine à café... S'y arrêter serait un prétexte à venir discuter, échanger de tout et de rien, faire connaissance librement. Le Maire est d'accord sur le principe, on va essayer de la mettre en place à la rentrée.

**Quelles sont les autres nouveautés de la rentrée 2023-2024 pour les enfants ?**

Pour les enfants, nous allons proposer du soutien scolaire. Les cours d'anglais n'attiraient plus beaucoup. Chaque année, nous adaptons nos activités afin qu'elles soient en cohérence avec les besoins des familles.

**Cours d'informatique, stage de foot, soutien scolaire, vous êtes très polyvalents ?**

En fait, nous faisons appel à des intervenants extérieurs pour leurs compétences et pour la pérennité de nos activités. Notre association recherche des aides pour pouvoir financer ses prestataires et offrir aux familles des prestations de qualité à prix réduits, c'est le volet social de notre association. La CAF est notre principal financeur. Nous ne demandons aucune subvention à la municipalité de Voisenon, nous la sollicitons pour la mise à disposition de locaux. Pour assurer la coordination et l'organisation des activités, on emploie un prestataire à mi-temps. Tous les après-midi, il assure la gestion courante, la comptabilité, l'accompagnement informatique des seniors... Si on veut un système qui fonctionne, on ne peut pas s'appuyer uniquement sur les bénévoles, c'est pour cela que notre association fait appel à des intervenants professionnels. Dès l'instant où l'on est une association avec des prestations larges et à caractère social, c'est un peu comme une petite entreprise, il faut des professionnels.



## Enfants, familles, Voisenonais : les travaux de l'été

### Requalification de la rue des Fontaines et du chemin de l'Académicien

L'été a été propice à des travaux d'entretien courant, de maintenance, mais aussi à la réalisation de chantiers qui vont considérablement améliorer le quotidien des habitants et en particulier des familles et des collégiens. Longeant le collège Nazareth, la rue des Fontaines, l'une des plus anciennes artères de notre village. Bien qu'en sens unique de circulation, l'absence de trottoirs rendait le cheminement des riverains et des collégiens parfois hasardeux. Il n'était pas rare de devoir le matin et le soir zigzaguer entre les voitures stationnées et la chaussée pour se frayer à pied un chemin.

#### Neuf nouvelles places de stationnement

Cette situation était devenue intolérable pour vos élus qui craignaient pour la sécurité de tous. Il était urgent d'agir. C'est ainsi que les travaux de création de trottoirs ont été entrepris dans le cadre d'un plan départemental de sécurisation des collèges, mais aussi d'un plan régional de revalorisation du patrimoine car le flot de

véhicules avait également eu des répercussions sur les façades de bâtisses de la rue. Ces importants travaux de requalification de la rue des Fontaines ont été réalisés cet été. Un large trottoir 1,40m (accessibilité PMR) a été créé sur un côté de la rue et la matérialisation d'un rebord a été réalisée sur l'autre côté pour protéger les façades des maisons. « Cet aménagement a réduit la taille de la chaussée à

une voie de circulation. Il ne sera plus possible d'y stationner » indique Francis ROUSSET, Adjoint au Maire en charge des travaux. Place du 14-Juillet, le parking a vu de nouveaux emplacements se matérialiser au sol afin d'optimiser au maximum sa capacité de stationnement (30 places). En tout ce sont neuf nouvelles places de stationnements qui ont été créées lors de ces travaux.



#### Le chemin de l'Académicien prêt pour la rentrée !

Autre chantier de l'été qui va améliorer les déplacements des familles et des collégiens, l'embellissement et l'éclairage du chemin Claude-Henri de Fusée-de-Voisenon, plus communément appelé chemin de l'Académicien. Hier, chemin en terre, aujourd'hui sente au sol stabilisé (matériaux

perméables à l'eau) et doté d'un éclairage public doux pour la biodiversité.

« Le chemin mène de l'arrêt de bus du Moulin route de Melun à l'entrée du collège, il longe le mur d'enceinte en pierre. L'hiver, il se transformait en sentier sombre, boueux et glissant. Ces travaux ont permis de le sécuriser et de gagner en confort pour les usagers, assure Francis ROUSSET,

Adjoint au Maire en charge des travaux. C'est un chantier de sécurisation et d'amélioration des déplacements des familles mais aussi des collégiens qui était très attendu et nous sommes vraiment satisfaits de sa réalisation. Un grand merci au Syndicat des énergies de Seine-et-Marne (SDESM) qui procédera à l'installation à l'automne de cet éclairage écologique ».





## Clos de la Noyerie - Chemin du Moulin : remplacement des câbles électriques



## Les Chaumières : passage des câbles électriques



## Rue de Melun : aménagement de l'entrée du village



## Route départementale 35 : refonte du tapis



Le nombre de ces travaux a fatalement causé des nuisances. Mais ils étaient un « mal nécessaire ». Les regrouper pendant l'été permettait de perturber à minima la rentrée scolaire et professionnelle des uns et des autres.

## Rentrée scolaire

Nos petits voisenonais ont repris le chemin de l'école. La mairie a profité de l'été pour équiper la classe de nouveaux rangements.



## Bibliothèque



Pendant les vacances les bénévoles de la bibliothèque municipale ont décidé d'améliorer leur espace de travail en changeant le bureau. Ce nouveau mobilier permet de mieux intégrer le nouveau matériel informatique tout en laissant plus de place aux lecteurs pour déposer les ouvrages. Ainsi petit à petit la bibliothèque change de visage et nous l'espérons plus convivial encore. Nous vous attendons très nombreux à nous rendre visite à la rentrée.



## Fête nationale

Cette rencontre du 14 juillet est comme chaque année l'occasion de fêter tous ensemble une union nationale au delà des clivages et différences. C'est ensemble que les Voisenonais sont venus faire la fête le 13 juillet devant le Mille-Club.



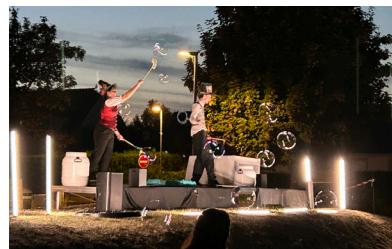
Merci aux volontaires des Chantiers jeunes qui ont monté la scène.



Nicolas DONATI, Christian LE MOAL, Conseillers municipaux, Fanny LIDOUREN, Conseillère municipale déléguée à la Réussite éducative, et Franck VANIER, Agent technique, ont participé à l'installation de la fête.



Le food-truck *La Marmite des Shreck's* nous a régalés de ses burgers maison.



Les artistes nous ont étonnés par leurs bulles géantes et jeux de lumières. Ce spectacle était précédé d'un atelier de bulles ouvert aux enfants.



Après le défilé aux lampions, puis le spectacle du bulles géantes, la soirée s'est terminée comme chaque année par la danse.



## Commémoration

Cérémonie du 14 juillet avec Nathalie BEAULNES-SERENI, Conseillère départementale du canton et Micheline KRAUS-POMYKALA (photo de droite) et les élus de Voisenon.



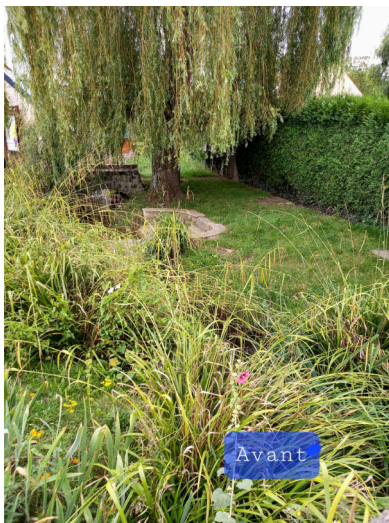


Les textes et images sont transmis par les associations. Ils sont sous leur entière responsabilité.

## Merci aux initiatives

Très investis dans la vie locale, Claudine et Jean-François CARÉ ont réalisé le grand nettoyage du petit lavoir, avec évacuation des déchets verts en déchèterie par leurs propres moyens, dans le cadre du permis de végétaliser mis en place par la Commune.

Ils ont également ramassé les débris de pare-brise sur la place du Hameau du Jard.



## Familles Rurales

### C'est la rentrée

En septembre la vie sociale redémarre. Forte de ses 50 ans, notre association, avec ses bénévoles et ses partenaires, s'emploie à vous rendre la vie plus facile en développant de la solidarité, toutes générations confondues.

Un aperçu de nos actions :

- Accueil de loisirs à toutes les vacances scolaires, avec des activités variées
- Aide aux démarches administratives
- Familiarisation aux nouvelles technologies: smartphones, tablettes, ordinateurs, domotique...
- Donner une seconde vie aux objets du quotidien : réparation de petit électroménager...
- Animations festives : Halloween, beaujolais, soirées familiales...
- Ateliers et conférences : prévention, bien-être, faire soi-même...

Tél : 09 50 13 49 8 - e-mail : [secretariat@frvoisenon.net](mailto:secretariat@frvoisenon.net)



## L'Orangerie

Horaires des messes du secteur, à 10h

- Dim. 03 septembre, Moisenay Inscriptions au catéchisme
- Dim. 10 septembre, Maincy Inscriptions au catéchisme
- Dim. 17 septembre, Saint-Germain
- Dim. 24 septembre, Aubigny
- Dim. 1<sup>er</sup> octobre, Rubelles
- **Dim. 08 octobre, Voisenon**

Contact :

[gilbert.lisik@wanadoo.fr](mailto:gilbert.lisik@wanadoo.fr)

## AVI Patrimoine

### Journées du patrimoine

Le 16 septembre, de 10h à 16h, AVI Patrimoine propose des visites guidées gratuites du parc du château du Jard, notamment les rares vestiges de l'Abbaye Royage, et de la glacière, en très bon état de conservation.

Cette visite est complétée d'une exposition photo, présentant l'occupation allemande à Voisenon, en particulier au château du Jard.

Ces visites se feront par petits groupes au fur et à mesure des arrivées. Entrée piétonne par le parking à gauche du château.

L'intérieur du château ne se visite pas.



## Voisenon sans frontières



Notre ambition est de favoriser l'ouverture et le rapprochement entre Voisenon et diverses villes du Togo à travers des activités de jumelage (sport, culture, art, économie, social, humanitaire).

L'un de nos projets consiste à mettre en place des programmes de formation sur des thématiques d'information, de communication et d'entrepreneuriat afin de créer du lien et des interactions entre eux. Et pourquoi pas d'organiser des rencontres, des voyages pour apprendre la culture de l'autre... Tout est à construire et j'invite les jeunes de Voisenon à nous rejoindre !

Ghislain RUIZ, président  
Tél. : 06 50 50 58 59

E-mail :

[voisenonsansfrontieres@gmail.com](mailto:voisenonsansfrontieres@gmail.com)

### Majorité – Réalisons l'avenir

Pour la majorité municipale, la préservation de notre village est essentielle pour maintenir une qualité de vie voulue par les Voisenonais, recherchée par les nouveaux arrivants et enviée par nos voisins. Pour autant, un groupuscule, ami des grandes villes, souhaite faire fructifier son patrimoine en vendant au plus offrant et profitant d'un contexte national favorable à la mise à mal de l'habitat individuel. Malgré toutes les contraintes liées à l'habitat imposées par l'état, le maire et les élus ont réalisé une série d'opérations pour protéger le village et ses intérêts : adoption d'un plan local d'urbanisme qui n'existait pas, laissant la porte à l'urbanisation massive, adoption d'un périmètre régional d'intervention foncière permettant de préserver les terres agricoles qui nous entourent, création d'opérations d'aménagement programmées permettant d'encadrer les projets sur les grandes parcelles... Face aux nécessités de voiries et de sécurité des biens et des personnes, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité un plan pluriannuel d'investissement qui a permis, grâce à l'aide du département et de la région, d'effectuer les travaux de cet été. Ces travaux sont la première étape d'un long processus de réfection des voiries et de sécurisation de notre cœur de village tant attendu. Au-delà des chiffres et de l'assainissement financier de notre village, la majorité municipale travaille avec les différents acteurs : associations, institutions... pour faciliter le quotidien et rendre service efficacement et durablement aux Voisenonais qui en font la demande. Nous avons les idées claires et nous tenons le cap pour assurer notre contrat passé avec les Voisenonais. Nous remercions chaleureusement le Conseil des Sages et le Conseil municipal des Jeunes qui nous éclaire, nous aide dans nos missions parfois difficiles dans ce contexte national d'agressions envers les élus. Les conseillers municipaux jouent un rôle essentiel dans la vie de la commune puisqu'ils décident, par leur vote en conseil, des orientations et de la politique de la municipalité, impulsées par le maire. Ce dernier est à l'écoute et tente de trouver les solutions les plus acceptables pour tous. Ses connaissances et son réseau tissé de longue date permettent une solide cohérence à notre équipe et un dénouement plus rapide des projets. Notre collectif solidaire et constructif assure une constance dans les projets et une sérénité dans les réalisations. Nous restons à votre écoute. Belle rentrée !

### Minorité – Tous pour Voisenon

Nous voici le 15 août 2023, date limite, sous peine du bandeau « texte non remis dans les délais », pour déposer en Mairie notre « Expression Libre » de septembre. Comme d'habitude, ce long délai avant parution du Bulletin municipal permettrait-il à la Majorité municipale de répondre tous azimuts par anticipation aux remarques qui vont suivre ?

De notre côté, cela fait plus de trois mois que nous attendions les comptes de la commune, ils ont été remis le 8 août, arrêtés au 29 juin après une quatrième demande !

Dans notre texte envoyé à la Mairie en temps et en heure, nous faisons une description commentée des travaux en cours dans la commune en cette période estivale, et avons une réflexion plus globale sur la vie des voisenonais et l'utilisation des deniers publics.

Par mails successifs, le 16 août 2023, la majorité municipale nous a informés que notre texte n'était pas acceptable ni publiable en l'état, menaçant même ses auteurs de représailles et de dénonciation.

Un ultimatum de 48 heures nous a toutefois été accordé pour modifier notre texte. La censure est donc de mise dans notre village...

Nous nous plions donc à cette nouvelle règle pour éviter toute polémique stérile. Nous appelons les voisenonais à rester vigilant et circonspect quant aux propos qui leur sont déversés à l'encontre de la minorité (plus précisément l'opposition) municipale.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Jacques LELOUP et Joël ROBITEAU.

Tous Pour Voisenon



## Mariages et Pacs

Monsieur le Maire a célébré le mariage de

- 24/06/2023 M. Karl MICHEL et Mme Séverine MOUCHEL
- 10/06/2023 M. Eddy BRIGTHON et Mme Adeline LEPAGE

L'ensemble de la municipalité leur souhaite beaucoup de bonheur.

## Décès

La municipalité adresse ses plus sincères condoléances à la famille et aux amis de M. André CARATY

## SMITOM - Lombric

### Stop pub en 2024

Face à une quantité grandissante de publicité dans les boîtes aux lettres, le SMITOM-LOMBRIC prévoit pour 2024 une campagne de sensibilisation en porte-à-porte. Vous recevrez la visite d'un agent qui vous proposera des auto-collants « Stop pub » à apposer sur les boîtes aux lettres si vous ne souhaitez plus recevoir les prospectus publicitaires. Cette démarche sera également l'occasion d'aborder avec les administrés les consignes de tri.



**SMITOM - LOMBRIC**  
Centre Ouest Seine et Marne

Journée  
**PORTES OUVERTES 2023**  
SAMEDI 14 OCTOBRE DE 10H À 17H

**TROC GÉANT**  
À VAUX-LE-PÉNIL

**APPORTEZ VOS OBJETS :  
TROQUEZ-LES\* OU FAITES-LES RÉPARER !**

Stands d'opérateurs locaux • Ateliers zéro déchet • Village d'enfants • Visite des installations • Food truck • Cadeaux à gagner • Crêpe et boisson offertes !

\*Troc : dans la limite d'un objet par personne

VAUX-LE-PÉNIL, Rue du Tertre de Chérisy plus d'infos sur lombric.com

f t y ln ig

## Enquête publique Reprise de voiries par la commune

Par décision en date du 16 juin 2023, le conseil municipal a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de transfert d'office de voies privées dans le domaine public qui se déroulera pendant une période de 15 jours consécutives du **Samedi 23 septembre 9h00 au Samedi 07 octobre à 12h00**

L'autorité compétente en matière d'urbanisme est la Commune de Voisenon. A l'issue de l'enquête publique, le projet de transfert d'office, et en fonction des avis qui seront joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du Conseil municipal.

Monsieur Michel CERISIER, Chef d'entreprise à la retraite; a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par arrêté du Maire en date du 31 juillet 2023.

### Le dossier d'enquête publique, composé des pièces et éléments requis, pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête :

- Sous format papier dans les locaux de la Mairie de Voisenon, 8 rue des écoles aux jours et horaires habituels d'ouverture au public :  
Lundi et mardi : 14h00 à 17h00  
Mercredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00  
Jeudi : fermé  
Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

- Sous format numérique sur le site Internet de la Commune: [www.voisenon.fr](http://www.voisenon.fr)

Toute personne peut également, à sa demande et à ses frais, obtenir communication d'une copie du dossier d'enquête auprès des services de la Commune

Le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public dans les locaux de la Mairie 8, rue des Écoles le samedi 7 octobre de 9h00 à 12h00

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations soit sur le registre mis à disposition à l'accueil de la Mairie aux horaires ci-dessus ou par voie électronique sur le site de la Commune : [www.voisenon.fr](http://www.voisenon.fr)

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées établies par le commissaire enquêteur pourront être consultés à l'accueil de la Mairie aux jours et horaires mentionnés précédemment ou sur le site de la Commune : [www.voisenon.fr](http://www.voisenon.fr)



JULIEN AGUIN, MAIRE DE VOISENON ET LE CONSEIL MUNICIPAL  
REDONNENT VIE AUX TALENTS TROP LONGTEMPS CACHÉS ET VOUS INVITENT :



21  
OCT  
2023

RÉVÉLEZ VOTRE  
**TALENT**  
C A C H É

EN PEINTURE, SCULPTURE ET COUTURE

**HEURE**

DE 10H00 À 18H00

**INSCRIPTIONS**

EN MAIRIE DE VOISENON

Laissez votre créativité conquérir le cœur de tous.  
N'hésitez pas, vous êtes à l'honneur.

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS :

01 60 68 29 00 - 06 77 37 92 49 / [mairie@voisenon.fr](mailto:mairie@voisenon.fr)